SOUTIEN AUX EQUIPES

Le secteur médico-social connaît depuis plusieurs années une mutation à la fois d’un point de vue juridique, organisationnel et éthique. Le sens de l’intervention sociale et plus généralement de l’aide est souvent en question chez les professionnels en charge de les mettre en pratique.

Le secteur tutélaire n’échappe pas à ces changements et questionnements.

Dans ce contexte, le travail des mandataires judicaires à la protection des majeurs est de réinterroger aujourd’hui leurs savoirs autant que leurs postures professionnelles pour pouvoir répondre aux enjeux d’un mandat de protection.

A partir de différentes approches et d’une méthodologie dynamique, les différentes propositions d’intervention (Groupe d’analyse de la pratique professionnelle ou formations) à destination des équipes permettent d’étudier les principales dimensions auxquelles sont confrontés les professionnels du secteur tutélaire.

GESTION DES SITUATIONS COMPLEXES

Comme l’ensemble des intervenants médico-sociaux, les professionnels MJPM sont régulièrement confrontés à des situations dites complexes.

Crise psychiatrique, agressivité et violence, alcoolisme chronique, aggravation des troubles neurologiques, crise intrafamiliale... ce sont quelques exemples de situations pour lesquelles les mandataires judiciaires sont sollicités et pour lesquelles les solutions sont particulièrement difficiles à trouver.

Source de stress, la gestion de ces situations viennent bien souvent rendre difficiles les relations au sein des institutions et mettre à mal les relations partenariales.

Le travail de gestion de ces situations complexes n’en reste pas moins une des missions des professionnels du secteur tutélaire.

Ces différentes formations visent à mieux armer les mandataires judiciaires à la gestion de ces situations.

SOUTIEN AUX ENCADRANTS

L’encadrement des personnels médico-sociaux et en particulier des personnels tutélaires a beaucoup évolué en lien avec de nouvelles exigences légales, techniques ou organisationnelles.

Savoir accompagner une équipe au changement, soutenir les personnels dans la gestion du stress ou dans la gestion des cas complexes ou encore aider une équipe à traverser une crise, les besoins spécifiques des encadrants sont à prendre en compte que ce soit sous forme de groupe de parole ou de formations.

AIDE AUX RECRUTEMENTS POUR LES ASSOCIATIONS TUTELAIRES

Les associations tutélaires sont confrontées depuis quelques années à un défi majeur : recruter et fidéliser leurs personnels mandataires judiciaires, assistants tutélaires, agents comptables, chefs de service…

En effet, ce secteur connaît pour différentes raisons un fort turn over et une carence de poste élevée.

Le recrutement est ainsi devenu un point clé dans le fonctionnement des services tutélaires en termes de continuité de service et de temps dédié.

Trouver une aide spécialisée dans la recherche et la sélection de profils adaptés aux métiers de la tutelle peut apporter à ces services un gain de temps et d’efficacité afin de stabiliser les équipes et de garantir la bonne exécution des mandats de protection.

MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS : PROTEGER L’AUTRE, SE PRESERVER SOI

Au-delà de la théorie et du cadre législatif, l’exercice d’un mandat de protection pose dans la pratique un grand nombre de questions pour lesquelles les professionnels MJPM peinent à trouver des réponses.

Les problématiques qui se posent aux différents acteurs du secteur tutélaire renvoient alors à trois questions centrales :

* Comment concilier exercice du mandat et respect de la personne protégée dans sa singularité et sa volonté ?
* Comment en tant que MJPM reconnaître et prendre en compte ma propre singularité dans mon travail ?
* Comment qualifier et améliorer ce lien particulier qui unit la personne protégée et son mandataire judiciaire ?

En tentant de répondre à ces trois questions, cet ouvrage ne cherche pas à donner aux MJPM des règles d’intervention mais plutôt à les amener à s’interroger sur le sens de leur action et les fondements sur lesquels il base leur pratique.